



Communiqué

Soutien aux personnels et au syndicat FO du Centre Hospitalier d'Orange, en grève et en lutte pour la préservation des emplois

La Fédération FO-SPS apporte son soutien plein et entier au syndicat FO du CH d'Orange et à ses agents, dans le combat mené contre la direction de l'établissement et l'ARS, pour préserver les 26 postes de soignants.

Sous la férule de l'Agence Régionale de Santé de la région *Provence-Alpes-Côte d'Azur*, la direction du CH d'Orange veut mettre en place des mesures drastiques d'économies de plus de 4 millions d'euros dans l'objectif d'éponger un déficit de 8 millions d'euros. Alors que des efforts de gestion financière ont déjà été réalisés et se poursuivent, confortés par une activité de soins en hausse de plus de 5%, pour autant la direction et l'ARS ne fléchissent pas sur leurs intentions.

« Incompréhensible ! » pour la Fédération FO-SPS dans un contexte où les budgets hospitaliers « sont plombés » par une forte hausse de l'inflation, un ONDAM insuffisant, et des mesures salariales non compensées totalement par les ARS.

Dans la réalité des faits, l'ARS PACA et la direction veulent faire payer par les agents hospitaliers le déficit qu'ils ont eux-mêmes créé et dégradé. Cela va encore un peu plus détériorer les conditions de travail.

C'est pourquoi, la fédération FO SPS, pour protéger la sécurité des soins, la qualité d'accueil et de prise en charge des usagers, et en conséquence garantir les budgets hospitaliers, revendique la mise en place de ratios ou normes « soignants/soignés » pour améliorer les conditions de travail, préserver la qualité des soins et ne plus faire des agents hospitaliers une variable d'ajustement budgétaire.

La Fédération FO-SPS réitère son appui à toute l'équipe du syndicat FO du CH d'Orange et à ses personnels en lutte, tout comme plus largement, à tous ceux qui partagent nos revendications et se battent pour une Fonction Publique hospitalière digne de notre République et de la 7^{ème} puissance mondiale.

Alors, oui au jeudi noir, oui à la grève et à la mobilisation, pour obtenir l'arrêt de toute décision politique, purement comptable !

Le secrétariat fédéral

Paris, le 14 février 2024.

Fédération des Personnels
des Services Publics et
des Services de Santé
Force Ouvrière

www.fo-publics-sante.org
fo.sante-sociaux@fosps.com
fo.territoriaux@fosps.com

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome
75017 PARIS